



HONORAIRES AU 10/02/2025

CAPITELLES IMMOBILIER

## HONORAIRES DE TRANSACTION - en € TTC

<b>Biens à usage d'habitation</b>	<b>Taux</b>
< à 80 000 €	7 %
de 80 001 à 190 000 €	6 %
de 190 001 à 500 000 €	5 %
> à 500 001 €	4 %
<b>Garage</b>	2500 €
<b>Parking</b>	1 500 €
<b>Avis de valeur</b>	
Avis de valeur Transaction	150 €
Avis de valeur en cas de vente et mandat exclusif	Offert
<b>Mandat de recherche</b>	Idem mandats de vente

HONORAIRES LOCATION - en € TTC - Pour les baux d'habitation ou mixtes ou meublés régis par la loi n°89-462 du 6 juillet 1989

### Honoraires à la charge du bailleur

Honoraires d'entremise	Offerts
Au titre de la visite des lieux, de la constitution du dossier et de la rédaction du bail :	10 €/m <sup>2</sup>
Au titre de l'établissement de l'Etat des lieux :	3 € m <sup>2</sup>
Soit au total 13 € TTC /m <sup>2</sup> de surface habitable dans la limite d'un mois de loyer.	

### Honoraires à la charge du locataire

Au titre de la visite des lieux, de la constitution du dossier et de la rédaction du bail :	10 €/m <sup>2</sup>
Au titre de l'établissement de l'Etat des lieux :	3 € m <sup>2</sup>
Soit au total 13 € TTC /m <sup>2</sup> de surface habitable dans la limite d'un mois de loyer.	

<b>Toute modification de bail</b>	200 € à la charge du demandeur
<b>Location commerciale ou professionnelle</b>	15 % du loyer annuel HC du preneur

HONORAIRES GESTION LOCATIVE - 8% TTC des encaissements charges comprises

HONORAIRES CONCIERGERIE - Nous consulter

Vous pouvez consulter tous nos biens sur notre site internet : [www.capitelles-immobilier.com](http://www.capitelles-immobilier.com)